



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

QUILVEST CONVERTIBLES EUROPE PART I (Capitalisation) FR0011159896

Ce Fonds est géré par DYNASTY AM S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du Fonds est de chercher à surperformer l'indice de référence Exane Europe Convertible Bond qui représente le marché des obligations convertibles européennes. Il inclut les coupons.

Cet indice reflète l'univers d'investissement du Fonds, mais il ne contraint pas la gestion du Fonds. Il est fourni à titre indicatif.

Ce Fonds est géré de façon active et discrétionnaire. Pour parvenir à l'objectif, le gérant cherche à obtenir une exposition conférant au portefeuille un comportement convexe sur l'univers des obligations convertibles.

Les titres du portefeuille sont de 70% à 100% libellés en euros et de 0 à 30% libellés dans une autre devise. Le Fonds sera investi et/ou exposé sur des obligations convertibles majoritairement européennes (50% minimum).

Le Fonds sera investi et/ou exposé sur des obligations convertibles sur actions. Il pourra également être investi en titres non notés (dont des convertibles).

Le Fonds est principalement investi en obligations et autres titres de créance émis ou garantis par des émetteurs publics ou privés sans contrainte de notation jusqu'à 100% en titres spéculatifs et ne faisant pas l'objet d'une notation par une agence de notation.

Compte tenu de la nature de l'univers d'investissement, le portefeuille n'aura pas de contrainte de notation et pourra inclure jusque 100% des titres de qualité High Yield ou ne faisant pas l'objet d'une notation par une agence de notation.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse de crédit dans la sélection des titres à l'acquisition des titres et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place ses propres procédures pour prendre ses décisions d'investissement/désinvestissement.

La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit et ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

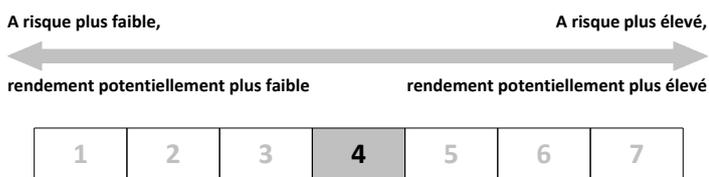
Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés aux fins de couverture ou d'exposition du portefeuille aux risques actions, contre l'euro et au risque de change. Cependant, un risque de change résiduel jusqu'à 10% de l'actif du Fonds peut subsister.

Le Fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation annuelle.

Les demandes de souscription ou de rachat de parts sont reçues tous les jours (avant 14h) et exécutées sur la valeur liquidative du lendemain. Durée de placement recommandée : 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le risque du Fonds est de 4 compte tenu de son exposition aux marchés des obligations à haut rendement ainsi qu'aux marchés actions et matières premières via l'utilisation d'obligations convertibles ou convertibles synthétiques.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille. Ce risque est plus important pour les titres spéculatifs dits "à haut rendement".

Pour plus d'informations sur les risques auxquels vous pouvez être confronté en investissant dans ce Fonds, veuillez-vous reporter à la section « Profil de risque » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,81%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

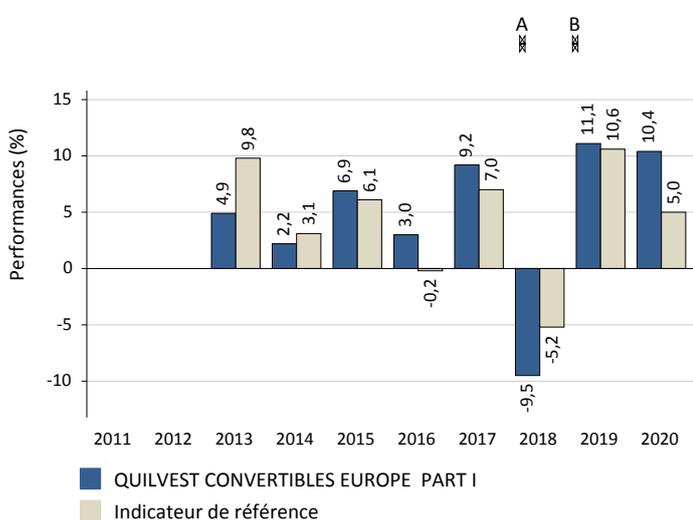
Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus, disponible sur demande à l'adresse www.dynasty-am.lu.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 14 juin 2012

Date de lancement de la part : 14 juin 2012

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : Exane Europe Convertible Bond.

A : A compter du 28/02/2018, transfert de la gestion du Fonds à DYNASTY AM S.A.

B : Jusqu'au 10/02/2019, l'indicateur de référence était l'Exane Eurozone Convertible Bond.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de DYNASTY AM S.A., 16 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ce document peut être distribué en ou depuis la Suisse à des investisseurs qualifiés et non qualifiés au sens de l'Art. 10 para. 3, 3 bis et 3 ter CISA. Le Représentant en Suisse est ARM Swiss Representatives SA, Route de Cité-Ouest 2, 1196 Gland, Suisse, et le Service de Paiement en Suisse est REYL & Cie Ltd / Suisse, 62, rue du Rhône CH- 1204 Genève. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le règlement de gestion, ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Le lieu d'exécution et de juridiction pour tout litige relatif à la distribution des parts du Fonds en et depuis la Suisse est au siège social du représentant en Suisse.

Les informations relatives aux autres catégories de parts existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.dynasty-am.lu.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet suivant :

<http://www.dynasty-am.lu/wp-content/uploads/2020/01/Remuneration-Policy.pdf>.

Un exemplaire papier de cette politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de DYNASTY AM S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion DYNASTY AM S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 mars 2021.